AU XVIII^e SIÈCLE, ACIGNÉ ÉTAIT UN PETIT BOURG

À quoi ressemblait notre bourg, cinquante ans avant la Révolution française ? Nous le savons grâce au marquis d'Acigné, Alexis Freslon. En 1745, sous le règne de Louis XV, il fit en effet rédiger un "aveu", ou descriptif de son fief. La cité d'Acigné était alors de dimensions modestes. Selon le document, le seigneur possédait l'ancien fort, un îlot avec chapelle, une métairie et un logis à La Motte, ainsi qu'une vingtaine de champs, jardins ou prairies des deux côtés de la Vilaine. On y trouvait des châtaigniers, des noyers, des saules, des jaunaies et de la vigne...Dans le bourg même, il possédait un logis avec deux fours banaux et un auditoire, une tour avec prison, deux pressoirs à cidre, un moulin, une maison de chapelain,..."Les vassaux du seigneur en la ville d'Acigné" se regroupaient dans une trentaine de maisons, logeant 40 à 50 familles. Il n'y avait pas de signalétique, mais des lieux-repères : les moulins, le pont, les fours, la place de l'église, la place des halles, la rue de Calae (sic), la Haute et Basse-Motte. Les maisons étaient séparées, sauf quelques rangées de trois accolées. Il y avait cependant de l'espace : on trouve mentions d'écurie. d'étable ou de cours close. Des générations se côtoyaient, car plusieurs fois les mêmes noms reviennent : Guitton, Hamelin, Ridouel, Secard, Simonneaux, Turcas,... Jouxtant le bourg, plusieurs villages étaient inclus dans "le grand bailliage d'Acigné": les Clouères Nord et Est, la Timonière, La Lande Guérin, la Sicotière, le Chesnay Sud, soit environ 40 foyers. D'autres lieux dépendaient d'une dizaine de fiefs ou seigneuries.Le domaine des Onglées appartenait à la famille de Coniac.



Signature du marquis d'Acigné sur l'aveu de 1745, trois ans avant sa mort.

